

LETTRÉ MENSUELLE D'INFORMATION N°101 DE LA COMMUNE DE NIEUL AVRIL 2024



**Campagne d'élagage à Gandeloup
et Rue des Vieux Bois**



**Cérémonie Commémorative
du 19 Mars 1962**

Une ville imaginaire :

Une réalisation des élèves de l'école élémentaire, merci à tous les partenaires et aux personnes ayant acheté les gâteaux confectionnés par les enfants. Les fonds récoltés ont permis la réalisation de l'œuvre.

La ville est actuellement exposée au Feuillardier.

Du 12 Avril au 3 Mai, elle sera exposée à la Mairie.

Puis au mois de Juin, elle sera visible au CAUE de Limoges (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne).



HAIECOLIERS : 4^{ème} édition

🌱🌿 Pour la 4^{ème} année consécutive, le projet Haiecoliers réunit la Fédération de Chasse, l'ACCA de Nieul, les bénévoles, les agents des Services Techniques Municipaux, les élus municipaux, l'équipe enseignante, notre DDEN et tous les élèves de l'école élémentaire.

🌱🌿 Cette année, nos petits agriculteurs en herbe ont donné coups de pelles et porté seaux de copeaux à l'arrière de l'aire de jeux Place du 19 Mars 1962.

🌱🌿 Le terrain avait été préparé en amont par les Services Techniques Municipaux. Ces derniers ont également fait et implanté des panneaux indiquant les variétés mises en terre.



NIEUL

Marché de producteurs
et artisans

Tous les jeudis
16h - 18h30

Retrouvez-nous sur
l'esplanade du château de Nieul !



**Consommer local c'est bon pour le moral !
Vos commerçants vous accueillent avec le sourire !**

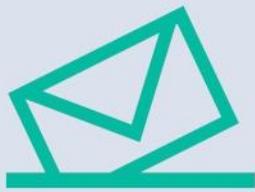
Le marché de producteurs, présent sur la commune depuis mai 2021, a lieu toute l'année été comme hiver.

Chaque semaine, vous y retrouvez différents stands, au gré des productions de chacun.

N'hésitez pas à venir échanger avec ces producteurs et soutenir une agriculture locale.

- **Mardi 2 Avril** : Permanence Conciliateur de Justice – Mairie – 9h
- **Jeudi 4 Avril** : Conseil Municipal – Salle des fêtes – 18h30 (*sous réserve*)
- **Jeudi 4 Avril** : Permanence PIMM'S – Entrée Parc du Château - 14h30 à 16h30
- **Samedi 6 Avril** : Drive madeleines Bijou, APE, Mairie, 9h45 à 12h
- **Samedi 6 Avril** : Concours de belote, Nieul D'Boules, Salle des Fêtes, 19h30
- **Samedi 6 Avril** : Salon de Thé, Cultur'Emoi, Salle d'Honneur, 10h à 17h
- **Samedi 6 Avril** : Atelier Aquarelle, Cultur'Emoi, Salle Trigari, 14h à 16h
- **Mercredi 10 Avril** : Ramassage des ordures ménagère
- **Samedi 13 Avril** : Nuit du jeu de rôle, 2^{nde} Edition, Les Gardiens du Lac, Château, 19h à 1h
- **Jeudi 18 Avril** : Permanence PIMM'S – Entrée Parc du Château – 14h30 à 16h30
- **Jeudi 18 Avril** : Conseil Communautaire, Razès, à 18h30
- **Mercredi 24 Avril** : Ramassage des ordures ménagères
- **Vendredi 26 Avril** : Permanence de la FNATH, Mairie, 9h

A NOTER :
Don du sang
Lundi 13 Mai
14h à 18h
Salle des fêtes
de NIEUL



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur **service-public.fr**

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou **service-public.fr**



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accédez directement
aux démarches



ou sur **service-public.fr**